



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Gironde - Canton de l'Entre-deux-Mers - Communauté des Communes du Créonnais

Commune de HAUX

HAUX, le 01 septembre 2022

Le Maire de HAUX

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du Conseil Municipal

Le lundi 10 octobre 2022 à 20 h 30 à la MAIRIE de HAUX

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 11/07/2022.**
- 2) **Délibération autorisant le maire à faire usage du droit de préemption urbain sur l'ensemble de la commune dans le cadre du PLUI.**
- 3) **Délibération autorisant le maire à préempter le fonds de commerce dans le cadre de la vente de l'Auberge d'Haux.**
- 4) **Délibération autorisant le maire à signer l'adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mis en œuvre par le CDG 33.**
- 5) **Délibération relative au reste à charge communal concernant le diagnostic de l'eau et de l'assainissement.**
- 6) **Délibération autorisant le paiement des frais de transport dans le cadre du congrès des maires de France 2022.**
- 7) **Questions Diverses.**

Le Maire,

Romain BARTHET-BARATEIG